



**Recrutement d'un(e) / des agent(s) bachelier(s) pour  
les services « Secrétariat général » - « Administration »**

Les conditions de recrutement sont les suivantes :

1. être ressortissant ou non d'un pays membre de l'Union européenne ; pour les non ressortissants de l'Union européenne, être en règle en matière d'autorisation de travail au sens de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 16 mai 2019 relatif à l'occupation de travailleurs étrangers ;
2. Etre de conduite irréprochable ;
3. Jouir des droits civils et politiques ;
4. Justifier d'une expérience professionnelle dans un emploi analogue dans la fonction publique est un atout ;
5. Etre titulaire d'un certificat de l'enseignement secondaire supérieur de préférence à orientation « informatique » ;
6. Réussir une épreuve orale à passer devant une commission d'experts. Cet examen oral consistera en une conversation sur les principes de base d'une architecture informatique et l'évolution du numérique.
7. Etre titulaire d'un statut APE (Aide à la Promotion de l'Emploi).
8. Les emplois proposés comprennent un horaire variable càd possibilité de prestations en soirée et le week-end.
9. Les emplois proposés porte sur un horaire temps plein (38h/semaine) pour une période indéterminée

**Entrée en fonction au 15 octobre 2023**

Engagement d'agents responsables pour Assurer le bon fonctionnement du système informatique de la Commune et du CPAS de Bertogne et des entités externes afin de permettre aux agents de remplir leurs missions dans des conditions de travail adéquates ; de permettre aux citoyens de bénéficier des services attendus et de permettre aux administrations concernées de bénéficier d'une sécurité optimale

La description de fonction plus complète peuvent être consultée sur le site [www.bertogne.be](http://www.bertogne.be) ou être demandée à l'administration communale [info@bertogne.be](mailto:info@bertogne.be)

Les candidatures éventuelles, accompagnées d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1), d'une copie du ou des diplômes demandés, éventuellement une attestation justifiant l'ancienneté dans la fonction publique, pourront être adressées, sous pli recommandé à la poste ou déposées contre accusé de réception, à Monsieur le Bourgmestre, rue Grande (Bertogne) 33/2 à 6687 BERTOGNE pour le **20 septembre 2023** au plus tard, le cachet de la poste faisant foi.

La reconnaissance du statut de bénéficiaire de l'aide à l'emploi (APE) devra être confirmée à la date de l'engagement

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Madame LEROY Françoise, directrice générale, au 061/21.61.09